

Cote du document	<u>EB 2020/129/R.18/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>7 c) i) c)</u>
Date:	<u>22 avril 2020</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

République islamique du Pakistan

Projet d'appui aux moyens de subsistance dans les districts de Gwadar et Lasbela II

Additif

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Nigel Brett
Directeur régional
Division Asie et Pacifique
téléphone: +39 06 5459 2516
courriel: n.brett@ifad.org

Hubert Boirard
Directeur de pays
téléphone: +39 33 8320 2446
courriel: h.boirard@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-neuvième session
Rome, 20-23 avril 2020

Pour: **Information**

I. Observations des États-Unis d'Amérique

1. **Nous sommes préoccupés par le fait que les interventions proposées pourraient contribuer à une surpêche, et nous souhaitons que soient abordées des questions concernant le risque environnemental et climatique associé au projet.**

Réponse

2. La justification du projet repose sur la réduction des pertes et l'amélioration de la qualité. L'établissement d'écloseries à l'appui de l'élevage en enclos contribuera à promouvoir un niveau de captures durable et préviendra la surpêche. On utilisera le cadre politique et réglementaire comme instrument permettant de réduire les opérations de chalutage pratiquées illégalement par des bateaux de plus grande taille. Il est en outre prévu, au titre du projet, d'apporter une assistance technique pour renforcer le centre de contrôle des pêches (dans le cadre de l'administration provinciale des pêches), ainsi que pour entreprendre les réformes nécessaires, sur le plan des politiques, afin de promouvoir une gestion durable des ressources halieutiques.
3. En matière d'environnement et de changements climatiques, les risques relatifs au projet ont été identifiés, et des mesures d'atténuation proposées. La première phase du Projet d'appui aux moyens de subsistance dans les districts de Gwadar et Lasbela (GLLSP I) a eu un impact positif sur l'environnement et a renforcé la résilience des communautés face aux changements climatiques. Les enseignements tirés à cet égard ont apporté des informations utilisées dans la conception de la phase II du projet.

II. Observations du Japon

4. **Il est noté que, dans la zone, les femmes sont encore défavorisées et qu'un bon nombre d'éléments d'autonomisation et de formation des femmes ont été intégrés au projet. Peut-on le classer comme projet visant à changer les rapports entre les sexes?**

Réponse

5. Les femmes ont habituellement un rôle limité dans la prise de décision et l'accès aux ressources dans la zone du projet. Le projet facilite la participation des femmes aux processus décisionnels au niveau des communautés et encourage leur adhésion aux organisations communautaires. En outre, les femmes seront spécialement ciblées, de manière prioritaire, pour le lancement d'activités rémunératrices, de formation professionnelle et de transfert d'actifs. Par ailleurs, la participation des femmes sera encouragée, au sein de la filière pêche, pour les activités rémunératrices comme pour la création d'emplois dans les opérations d'ajout de valeur. Du point de vue du contexte local, ce projet vise à changer les rapports entre les sexes.
6. **Ce projet est considéré comme une suite au programme GLLSP I. Le nombre de ménages bénéficiaires est de 100 000 pour le nouveau programme alors que, selon la proposition, il était de 20 000 pour le GLLSP I. Le budget total du projet est juste le double cette fois-ci, mais comment le nouveau programme peut-il parvenir concrètement à couvrir un nombre de ménages bénéficiaires cinq fois plus élevé? Y a-t-il un risque quelconque de tension maximum sur les ressources et/ou la capacité?**

Réponse

7. Le projet ciblera l'ensemble des 400 villages des deux districts de Gwadar et Lasbela. Il couvrira, de bout en bout, l'ensemble de la filière des pêches. Au total, 40 sites de débarquement sont connus, dont 75% seront ciblés, de sorte qu'il sera possible d'atteindre un nombre maximum de ménages. La composante 1 du projet

a pour but de rendre plus inclusive la mobilisation sociale, optimisant ainsi sa portée. Le volume des infrastructures matérielles communautaires sera accru, afin d'inclure un plus grand nombre de bénéficiaires. Durant le GLLSP I, plus de 53 000 ménages ont été touchés, contre 20 000 initialement prévus. Ainsi, compte tenu de l'expérience acquise et de la stratégie améliorée prévue pour le GLLSP II, le coût estimé est considéré comme suffisant, et le risque de tension maximum sur les ressources et/ou la capacité est fortement improbable.